

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010  
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00  
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick  
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45  
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45  
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45  
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15  
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08  
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Convention de partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la  
mairie de Cenon pour la projection du Grand Zapping Show organisé par  
l'association Solidarité Sida - Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La communauté urbaine est un espace de solidarité entre communes qui, depuis plusieurs années, a mis au cœur de son projet, le concept de développement durable.

Dans ce cadre, elle travaille notamment au « bien vivre ensemble ». Éveiller la citoyenneté de chacun, par la responsabilisation de l'individu, en développant une meilleure connaissance de « l'autre », en véhiculant les valeurs de respect et de tolérance.

L'appréhension de ce « bien vivre ensemble » ne peut se faire que dans un environnement où le citoyen a accès à l'information, où il est en prise directe avec les questions sociétales actuelles.

C'est en ce sens que la Communauté urbaine de Bordeaux et ses communes entreprennent des actions de sensibilisation et d'information du public sur les grands problèmes sociétaux.

C'est pourquoi, il est apparu conforme aux missions de la Communauté urbaine, comme à celles des communes qui la composent et qui mettent en œuvre, depuis longtemps, des actions de prévention, d'éducation, de lutte en matière de santé publique, d'organiser le **Grand Zapping Show, en faveur de la lutte contre les risques du SIDA, en partenariat avec l'association Solidarité SIDA.**

#### ■ SOLIDARITE SIDA

L'association Solidarité Sida est créée en 1992 avec pour objectif l'aide aux victimes du Sida.

A la fois acteur de prévention, producteur d'événements, maison de jeunesse et partenaire de terrain en France et à l'international, Solidarité Sida œuvre depuis 18 ans pour la lutte contre le Sida.

Adoptant une démarche basée sur l'innovation, la solidarité et la complémentarité, Solidarité Sida accompagne dans leurs actions quotidiennes près de 80 associations d'aide aux malades dans 22 pays.

Les bénéfices des manifestations qu'elle organise, comme le festival Solidays ou la Nuit du Zapping, sont redistribués à un réseau d'une centaine d'associations qui combattent le Sida sur le terrain, en France et à l'étranger.

### **Quelques chiffres**

18 ans d'énergie solidaire depuis 1992

120 associations partenaires de part le monde

3 000 bénévoles

17 millions d'euros investis dans la sensibilisation, la prévention et l'aide aux malades

### **■ LE GRAND ZAPPING SHOW**

Le **Grand Zapping Show** est la nouvelle formule de la Nuit du Zapping organisée depuis 15 ans par Solidarité Sida.

Le **Grand Zapping Show** est un événement de plein air totalement gratuit pour le public, consistant en une projection sur écran géant des meilleurs moments du Zapping de Canal+, entrecoupés de films de prévention Sida du monde entier.

D'une durée de 2 heures, ce programme, destiné à tous les publics, enchaîne à grande vitesse les événements qui ont marqué notre société.

Réveiller les consciences face aux ravages du Sida (10 000 nouvelles victimes par jour), rappeler certaines réalités trop souvent méconnues, prévenir des risques du VIH, récolter des fonds pour permettre la réalisation de projets d'urgence... Telles sont les vocations de la tournée du **Grand Zapping Show**.

La jauge moyenne attendue pour cette première édition est de 10 000 personnes par manifestation.

Le **Grand Zapping Show** fait une tournée dans 9 grandes métropoles de France du 3 septembre au 16 octobre 2010 :

Châlons-en-Champagne	3 septembre 2010
Paris	10 et 11 septembre 2010
Nantes	24 septembre 2010
<b>Cenon - Bordeaux</b>	<b>25 septembre 2010</b>
Lille	1 <sup>er</sup> octobre 2010
Le Havre	02 octobre 2010
Nice	08 octobre 2010
Montpellier	09 octobre 2010
Grenoble	16 octobre 2010

Pour l'agglomération bordelaise, Cenon a accepté d'accueillir au parc Palmer, cette manifestation car la situation et la configuration du parc répondent à la fois aux exigences d'une politique de développement durable quant à ses accès, ligne A du tramway à proximité, mais aussi à celles de la sécurité publique qu'une réunion de telle ampleur nécessite.

Cette convention n'entraîne, entre la commune de Cenon et la Communauté urbaine de Bordeaux, aucune incidence financière ; chacune des parties prenant à sa seule charge les frais générés par leurs engagements respectifs.

Par ailleurs, cette action est menée à travers un partenariat CUB - Conseil Régional d'Aquitaine (répartition des dépenses à 2/3 – 1/3, soit 40 000 € pour la CUB et 20 000 € pour le Conseil Régional d'Aquitaine).

Le coût de la prise en charge de la sécurisation du site et du public (Cf. détail des postes dans la convention annexée) est estimé à 10 000 € HT.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des collectivités territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la Commune de CENON s'engage à mettre gracieusement à disposition de la Communauté Urbaine de Bordeaux, organisatrice du spectacle « Grand Zapping Show », différents moyens matériels et humains afin de participer au bon déroulement de cette manifestation.

### **DECIDE**

#### **Article 1:**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux est autorisé à signer la convention, à intervenir entre M. le Maire de Cenon, Monsieur Alain David et notre Etablissement public à l'effet de régler les modalités de cette convention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Le groupe des élus Communistes et apparentés ne prend pas part au vote  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>22 OCTOBRE 2010</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 22 OCTOBRE 2010</b></p>
--

M. ALAIN CAZABONNE

